

TRAVERSEE DES ALPAGES DES ARAVIS

Du Mont-Blanc au lac d'Annecy

Randonnée itinérante accompagnée en hôtel, sans sac

6 jours / 5 nuits / 5,5 jours de marche



Une randonnée itinérante dans le massif des Aravis ne laisse pas indifférent. Les prairies de montagne au vert tendre, les sommets élancés de la chaîne des Aravis et le Mont-Blanc en toile de fond sont le décor de ce séjour. Les chalets en bois à l'architecture traditionnelle, les fermes d'alpages qui fabriquent le reblochon, les bouquetins qui vivent au pied des falaises calcaires complètent l'ambiance de cette randonnée. Le transport des bagages permet de profiter au maximum de cet itinéraire inédit qui vous réserve le meilleur de ce massif avec un final en balcon au dessus du lac d'Annecy.

PROGRAMME

Jour 01 : Dimanche : Rendez-vous 14h00 à la gare de Sallanches. En tenue de randonneur. Nous partons directement de la gare à pied. Rapidement nous sortons de la ville pour monter sur le versant sud du massif des Aravis. A travers les prairies de fauche l'ambiance est immédiatement montagnarde, la rupture est faite ! Au fur et à mesure de notre ascension la vue sur le massif du Mont Blanc se révèle de plus en plus spectaculaire ! Nous atteignons finalement le village de Cordon et notre étape. Nuit en hôtel à Cordon.

Dénivelée : + 500 m, - 0 m

Longueur : 5 km

Horaire : 2h30

Jour 02 : Lundi : Cordon (1000 m) – La Giettaz (1150 m)

Nous poursuivons notre ascension, débutée la veille, à travers les alpages de Cordon. Puis dans des zones de forêts plus sauvages, jusqu'au col de Jaillet (1723 m). Un magnifique parcours sur les crêtes nous conduit ensuite à la tête du Torraz (1930 m). La vue panoramique sur le Mont Blanc au sud est un vrai régal, et on découvre également la Chaîne des Aravis au Nord, avec son point culminant : la Pointe Percée (2750 m). Descente jusqu'au village de la Giettaz, Nuit en hôtel à La Giettaz.

Dénivelée : + 900 m, - 800 m

Longueur : 14 km

Horaire : 6h00

Jour 03 : Mardi : La Giettaz – St Jean de Sixt (980 m)

Aujourd'hui nous pénétrons dans le massif des Aravis par le col du même nom. Nous quittons le village de la Giettaz par des gorges sauvages et abordons des alpages où il n'est pas rare de surprendre les Chamois ! S'ils ne sont pas là nous les observerons peut-être avec les jumelles dans les parois de l'aiguille de l'Etale (2488 m) qui domine le col. Nous profitons encore de la vue sur les plus hauts sommets des Alpes jusqu'au col des Aravis (1486 m). Une courte descente, puis une traversée au-dessus de la station de la Clusaz et nous remontons sur le plateau de Beauregard (1644 m). Nous voici à présent au cœur des alpages où s'élabore le Reblochon ! Descente sur le village. Nuit en hôtel à St Jean de Sixt.

Dénivelée : + 850 m, - 700 m

Longueur : 16 km

Horaire : 6h00

Jour 04 : Mercredi : St Jean de Sixt – Danay (1731 m) – St Jean de Sixt (980 m)

L'objectif de la journée est un petit sommet débonnaire, mais qui offre un panorama à 360° sur la chaîne des Aravis et les autres sommets du massif. A partir de la tête du Danay (1731 m) nous cheminons sur une arête face aux célèbres « combes des Aravis », une succession de 11 sommets calcaires escarpés séparés les uns des autres par des pâturages verdoyants qui s'échelonnent sur 12 km formant ainsi la chaîne des Aravis. Retour sur St Jean de Sixt par un autre itinéraire. Nuit en hôtel à St Jean de Sixt.

Dénivelée : + 750 m, - 700 m

Longueur : 10 km

Horaire : 5h00

Jour 05 : Jeudi : St Jean de Sixt – Thônes (620 m)

Nous traversons le lapiaz du Mont Lachat par un sentier sauvage où il n'est pas rare de croiser des chamois. La matinée se déroule à l'ombre d'une forêt mixte de feuillus et conifères, puis le chemin parcourt les roches calcaires sculptées par l'érosion. L'après-midi offre une vue sur l'ensemble de l'itinéraire depuis le col des Aravis jusqu'à la Tournette. Les combes des Aravis sont encore plus spectaculaires que la veille ! Descente entre alpages et forêt jusqu'au bourg de Thônes, qui est la capitale du reblochon ! Nuit en hôtel à Thônes.

Dénivelée : + 900 m, - 1100 m

Longueur : 16 km

Horaire : 6h30

Jour 06 : Vendredi : Thônes – Talloires (450 m)

Transfert en taxi (10 mn). Il existe un peu partout dans les Alpes des vallées oubliées, mais pleines de charme. Celle de Montremont, que nous remontons ce matin, en est une. Du coup ce n'est pas désagréable de marcher un peu sur la route, longée par ce torrent intrépide, avant

d'attaquer la montée au col des Nantets (1426 m). On y découvre le lac d'Annecy et on apprécie de s'y allonger dans l'herbe, pour compter les parapentes ! A travers forêts puis pré de fauche nous rejoignons Verel, Un coup d'œil à la spectaculaire cascade d'Angon et descente finale sur Talloires (450 m),

Retour en bus jusqu'à la gare d'Annecy. **Dispersion vers 18h30.**

Si la météo le permet il est possible de prendre le bateau qui fait le tour du lac (départs à 16h45 ou 17h30 – 16 € à payer sur place) pour rejoindre Annecy.

Dénivelée : + 650 m, - 970 m

Longueur : 14 km

Horaire : 5h00

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre accompagnateur pour s'adapter aux conditions météorologiques -

NOS POINTS FORTS

- Un itinéraire inédit qui propose des ambiances et des paysages très variés.
- L'hébergement en hôtels***
- Deux jours face au Mont Blanc.
- Deux nuits dans un hôtel disposant d'un Spa.
- Une dernière étape en balcon sur le lac d'Annecy
- La possibilité de prolonger son séjour pour visiter Annecy.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL

Dimanche à 14 h00 gare de Sallanches.

Accès voiture : L'autoroute A40 jusqu'à Annemasse, ou l'autoroute A41, puis l'autoroute blanche, sortie « Sallanches ». Parkings à proximité de la gare.

Accès train :

Horaires auprès de la SNCF Tel : 0 892 35 35 35 ou <https://www.oui.sncf/>

Accès avion : Aéroport de Genève + bus direct pour la gare d'Annecy + train.

DISPERSION

Vendredi vers 18h30 à la gare TGV d'Annecy

Retour train :

Horaires auprès de la SNCF Tel : 0 892 35 35 35 ou <https://www.oui.sncf/>

Retour Voiture :

Train Annecy – Sallanches ou transfert privé en taxi, voir rubrique « dates et prix ».

Hébergements avant ou après la randonnée :

Il est possible de séjourner une nuit avant ou après le séjour à Annecy, selon disponibilités : Voir rubrique « dates et prix ».

A Sallanches : Nous n'avons pas d'hôtelier partenaire, vous pouvez contacter l'Office du Tourisme de Sallanches, Tél : 04 50 58 04 25.

NIVEAU

Pour marcheurs sportif. Randonneur niveau 3 sur une échelle de 5.

Itinéraire de montagne avec dénivelées de 700 à 800 m de moyenne. Expérience de la randonnée itinérante conseillée.

Dénivelée moyenne : 800 m

Maximum : 900 m

Longueur moyenne : 13 km

Maximum : 16 km

Horaire moyen : 5 h 30 mn

Maximum : 6h00

HEBERGEMENT

Jour 1 : nuit en hôtel ** ou *** en chambres de 2 ou 3, salle de bain dans la chambre, salle à manger face au Mont-Blanc !

Jour 2 : nuit en hôtel ** en chambres de 2 ou 3, salle de bain dans la chambre.

Le 03/08 nous dormirons 3 nuits dans l'hébergement suivant, un transfert sera prévu

Jours 3 et 4 : nuit en hôtel *** en chambres de 2 ou 3, salle de bain dans la chambre. Cet hôtel dispose d'une piscine extérieure et d'un spa (hammam, jacuzzi, sauna et espace détente).

Jour 5 : nuit en hôtel *** en chambres de 2 ou 3, salle de bain dans la chambre.

Les dîners et les petits déjeuners sont préparés par l'hébergement

Les pique-niques sont constitués d'une salade, de sandwichs, de fruits et accompagnés d'aliments énergétiques pour "grignoter" au cours de la journée.

TRANSFERTS INTERNES

Transfert en minibus privé le jour 6 (10 mn) et en bus réguliers le jour 6 (45 mn).

PORTAGE DES BAGAGES

Les bagages sont transportés par un véhicule d'étape en étape. Votre sac à dos contient les affaires pour la journée et le pique-nique.

Durant la semaine, nous vous demandons d'avoir un bagage par personne pas trop volumineux (60 cm maximum), dont le poids ne dépasse pas 10 kg.

Nous nous déchargeons absolument de toute responsabilité en cas de détérioration de tout objet fragile (ordinateur portable, par exemple).

Par respect pour les personnes qui transportent vos bagages, pensez que vous êtes en montagne, que les abords des hébergements peuvent être malaisés (escaliers, neige ou glace en hiver, etc...) et qu'il faut quelquefois parcourir quelques centaines de mètres entre le véhicule et l'hébergement.

Avec un peu d'habitude, votre bagage ne devrait pas dépasser 8 –10 kg, en effet :

- Les journées sont bien remplies, il est inutile d'amener une bibliothèque. Il est plutôt exceptionnel d'arriver à lire un livre complet durant la semaine.
- Les vêtements mouillés peuvent quasiment sécher tous les soirs à l'hébergement. Il est inutile de prévoir un change complet pour chaque jour.
- Prévoyez une paire de chaussures très légères pour le soir.
- Votre trousse de pharmacie doit être réduite au maximum. Dans votre sac à dos, vos médicaments personnels, quelques pansements, élastoplaste, etc... Votre accompagnateur est équipé d'une trousse de pharmacie complète avec ce qui est véritablement utile. Dans votre bagage, quelques médicaments de base (voir liste équipement).
- Pour la trousse de toilette, privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages. Proscrire les pèse personnes !!!!
- Si vous partez pour plusieurs semaines, pensez à mettre dans un deuxième sac les affaires dont vous n'aurez pas besoin durant votre randonnée.

Une fois de retour, faites trois tas : ce que vous avez vraiment utilisé, ce que vous avez peu utilisé et ce que vous n'avez pas utilisé. Pour la prochaine randonnée, proscrire le troisième tas et posez-vous la question de la véritable utilité du deuxième.

Nul doute que ces bonnes habitudes vous seront utiles pour vos prochaines randonnées.

Ces quelques conseils ont été élaborés - en collaboration avec leur accompagnateur - par un groupe de randonneurs qui a été en butte aux remarques acerbes des hébergeurs et des transporteurs en raison de la taille et du poids excessifs de leurs bagages.

GROUPE

Les groupes sont constitués de 6 à 12 personnes.

ENCADREMENT

Pierre, Laurence ou Yves, Accompagnateurs en Montagne (vivant à Annecy toute l'année, ils connaissent parfaitement l'itinéraire et les variantes inédites).

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

www.auvieuxcampeur.fr



- un sac de voyage (que vous retrouverez tous les soirs à l'étape). Nous vous demandons de n'avoir qu'un seul bagage par personne pas trop volumineux.

Les principes :

Pour le haut du corps, le principe des 3 couches permet de gérer quasiment toutes les situations :

- un sous-pull à manches longues en matière respirante (fibre creuse).
- une veste en fourrure polaire chaude.
- une veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex.

En marchant, par beau temps calme, le sous-pull peut suffire. Par temps de pluie, neige ou vent, il suffit de rajouter la veste imperméable. Par grands froids ou lors des pauses, la veste polaire est un complément indispensable.

Prévoir des vêtements qui sèchent rapidement et donc proscrire le coton. Préférez la laine, la soie et les fibres synthétiques qui permettent de rester au sec et au chaud aussi longtemps que possible.

Pensez à vous couvrir avant d'avoir froid, mais surtout à vous découvrir avant d'avoir trop chaud. La sueur est l'ennemi du randonneur à raquettes, car elle humidifie les vêtements qui sont rapidement glacés lors des pauses. Ainsi, il est très rare d'effectuer une ascension vêtu d'une veste polaire.

Eviter les anoraks et proscrire les combinaisons de ski, trop chauds et encombrants.

La liste idéale : (à adapter suivant la randonnée et la saison)

- 1 chapeau de soleil ou casquette.
- 1 foulard.
- 1 bonnet.
- T-shirts manches courtes en matière respirante de préférence (1 pour 2 à 3 jours de marche).
- 1 sous-pull à manches longues en matière respirante ou une chemise.
- 1 veste en fourrure polaire.
- 1 veste coupe-vent imperméable et respirante type gore-tex avec capuche.
- 1 cape de pluie ou un sursac si vous possédez la veste ci-dessus.
- 1 pantalon de trekking ample.
- 1 surpantalon imperméable et respirant type gore-tex (si votre budget vous le permet)
- 1 caleçon (peut-être utilisé le soir à l'étape).
- Chaussettes de marche (1 paire pour 2 à 3 jours de marche) Privilégier la laine ou les chaussettes spécifiques randonnée. Attention au coton pour les ampoules.
- 1 paire de chaussures de randonnée tenant bien la cheville et imperméables à semelle type Vibram. Pensez à « tester » auparavant les chaussures neuves et celles inutilisées depuis longtemps. Proscrire absolument les bottes et après-skis.
- 1 paire de guêtres.
- Des sous-vêtements.

- 1 maillot de bain (facultatif).
- 1 pantalon confortable pour le soir.
- 1 paire de chaussures de détente légères pour le soir.

Equipement

- 1 sac à dos de 35/40 litres à armature souple, muni d'une ceinture ventrale et permettant d'accrocher les raquettes.
- Un grand sac plastique permettant de protéger l'intérieur du sac à dos.
- 1 paire de lunettes de soleil d'excellente qualité avec protection latérale.
- 1 thermos ou une gourde de préférence isotherme (1,5 litre minimum).
- 1 couteau de poche type Opinel.
- 1 petite pochette (de préférence étanche) pour mettre son argent, carte d'identité, carte vitale et contrat d'assistance.
- Nécessaire de toilette (privilégiez l'indispensable, les petites contenances, les échantillons et les kits de voyages).
- 1 serviette de toilette qui sèche rapidement.
- Boules Quiès ou tampon Ear (facultatif).
- Papier toilette
- Crème solaire + écran labial.
- Boîte plastique hermétique (contenance 0,5 l minimum) + gobelet + couverts.
- 1 frontale ou lampe de poche.
- 1 couverture de survie.
- Un drap-sac. Les duvets sont inutiles.
- Appareil-photo, jumelles (facultatif).

Pharmacie personnelle

- Vos médicaments habituels.
- Médicaments contre la douleur : paracétamol de préférence.
- Pastilles contre le mal de gorge.
- Bande adhésive élastique, type Elastoplaste en 8 cm de large.
- Jeux de pansements adhésifs + compresses désinfectantes.
- Double peau (type Compeed ou SOS ampoules).
- 1 pince à épiler.

DATES ET PRIX

Dates du dimanche au vendredi	Prix par personne
Du 06 au 11 juillet 2025	975 €
Du 20 au 25 juillet 2025	1 025 €
Du 03 au 08 août 2025	1 025 €
Du 17 au 22 août 2025	975 €

Transfert privé Gare d'Annecy – Sallanches : 190 € (1 à 4 personnes)

Nuit supplémentaire à Annecy :

Formule Hôtel** : 70 €/personne la nuit + petit déjeuner en chambre de 2. 115 € en chambre individuelle. Hôtel situé à 200 m de la gare. Nous contacter.

LE PRIX COMPREND

- les frais d'organisation et l'encadrement
- la nourriture et l'hébergement en pension complète
- l'accès au Spa de l'hotel les jours 03 et 04
- le transport des bagages
- les transferts prévus au programme

LE PRIX NE COMPREND PAS

- les boissons et dépenses personnelles
- l'équipement individuel
- la traversée du lac en bateau le dernier jour (environ 18 €/personne)
- le moyen de transport jusqu'au lieu de rendez vous et le retour
- les assurances annulation - assistance - rapatriement - interruption de séjour

POUR EN SAVOIR PLUS

BIBLIOGRAPHIE

ALPES MAGAZINE n°34, " Trois balcons sur le Mont-Blanc ".
ALPES MAGAZINE n°37, " Aravis : la poudre et le reblochon ".
ALPES MAGAZINE n°59, " Quatre jours dans les Aravis ", p 78.
ALPES MAGAZINE n°70 " Annecy, la Venise savoyarde ", p 84.
ALPES MAGAZINE n°76 " Les Glières, Résister sur les hauteurs ", p 82.
ALPES MAGAZINE n°83 " Annecy, les lois de l'attraction ", p 54.
ALPES MAGAZINE n°95 " Annecy, l'enfant gâtée des Alpes ", p 27.

CARTOGRAPHIE

1 / 50 000 Didier Richard n°2 " Massifs des Bornes-Bauges "
1 / 25 000 IGN 3431 OT Lac d'Annecy
1 / 25 000 IGN 3430 ET La Clusaz - Grand Bornand

ADRESSES UTILES

Itinéraire : www.viamichelin.fr
SNCF : 36 35 ou 0 892 35 35 35 ou www.voyages-sncf.com
Météo : 08 92 68 02 38
Co-voiturage : www.blablacar.fr www.idvroom.com

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION

En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION

ANNULATION De notre part :

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le **cas général**.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un **billet d'avion non remboursable** ou **l'affrètement d'un bateau**.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les **groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne**, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. **L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.**

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour).**

- **Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :
 - * Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
 - * La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes **causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- **Assurance Bagages** : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :

- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.**

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :

Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Soutien psychologique suite à mise en quarantaine

Frais médicaux sur place

Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)

Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques

Cette assurance reprend les **garanties des assurances annulation et assistance rapatriement**, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les événements garantis sont :

- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.

Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –
Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex